



Paris, le 11 Juillet 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **ETIQUETAGE DES MIELS : VERS UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE POUR LE CONSOMMATEUR. APRES 3 ANS DE COMBAT L'UNAF SALUE CETTE AVANCEE**

Le projet de décret annoncé aujourd'hui par le gouvernement est une belle avancée pour les consommateurs et les apiculteurs français. Désormais les miels issus de mélanges de miels provenant de plusieurs pays, commercialisés en France, devront préciser sur leur étiquetage la liste exhaustive des pays d'origine des miels les composant, par ordre pondéral décroissant. Les pays dont sont originaires plus de 20% des miels du mélange seront également mis en évidence, en caractère gras ou souligné, pour renforcer leur visibilité par le consommateur.

Dès 2016, l'Union Nationale de l'Apiculture Française, en lien avec l'association "UFC Que Choisir" demandait au gouvernement une plus grande transparence en matière d'étiquetage des miels : campagne nationale, pétition, appel de parlementaires du Comité de Soutien des Elus à l'Abeille et aux Apiculteurs qui soutenaient ce combat, pour mettre fin à l'opacité des miels de mélange. Un récent sondage IFOP commandé par l'Union Nationale de l'apiculture Française et Agir pour l'Environnement révélait que 94% des Français étaient favorables à une transparence totale sur les pays d'origine des miels composant leurs pots de miel.

En effet, jusqu'à ce jour, la réglementation n'obligeait pas les négociants de miels à renseigner les consommateurs sur l'origine des miels issus de mélange. En toute opacité, ces miels étaient étiquetés « Origine UE/non UE », ce qui ne veut strictement rien dire !

Une concurrence déloyale pour les producteurs français, la France important 80% des miels qu'elle consomme de certains pays d'origine pratiquant des prix anormalement bas, à commencer par la Chine, souvent épinglés pour des fraudes d'ajout de sirop de sucres...

Pour Gilles Lanio, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française « *Ce décret va enfin permettre aux apiculteurs français de mieux valoriser leur production et de garantir aux consommateurs une information loyale et pertinente qu'ils attendaient depuis longtemps* ».

---

L'Appel de 67 parlementaires français

<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/67-parlementaires-appellent-la-france-a-mettre-fin-a-l-opacite-sur-l-origine-du.html>

Sondage IFOP

<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/selon-un-sondage-ifop-commande-par-l-unaf-et-agir-pour-l-environnement-94-des.html>

Pétition : Miel, mettons fin à l'opacité

<https://mielinfrance.agirpourenvironnement.org/>

CONTACT PRESSE • Anne Henriot  
06 07 03 17 56 • 04 99 61 29 90 •  
anne.henriot@unaf-apiculture.info

UNAF 26, rue des Tournelles 75004 Paris • Tel. 01 48 87 47 15 • Fax 01 48 87 76 44 • [www.unaf-apiculture.info](http://www.unaf-apiculture.info)